



# Rassemblement juridique Pour la liberté vaccinale contre la COVID

VIOLATION DES DROITS FONDAMENTAUX PENDANT LA CRISE DE LA COVID

# Objectifs

- ▶ Rétablir la liberté vaccinale
- ▶ L'obligation contre la COVID porte atteinte à :
  - ▶ Droit à la vie
  - ▶ Inviolabilité du corps humain et la dignité de la personne
  - ▶ Consentement libre, éclairé et écrit
  - ▶ Droit au respect de la vie privée
  - ▶ La Dignité

# Méthode

1. Etape 1: attaquer le décret 2021-1059 du 7 août 2021 par des référés devant le conseil d'état
2. Etape 2: Soumettre la décision du Conseil d'état aux juridiction internationale

***Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois...***

***Art. 55, Constitution du 4 octobre 1958***

# Feuille de route

Etape 1  
Juridiction  
française  
Conseil d'état

Etape 2  
Juridictions  
Internationales

# Etape 1: 3 référés au Conseil d'état

Référé liberté



Référé suspension



Recours en annulation



# Notre atout

## ▶ Le contrôle légalité

- ▶ Le contrôle de légalité vise particulièrement à assurer la supériorité des engagements internationaux et européens que la France a ratifiés sur les lois et les règlements internes.
- ▶ Un tel contrôle peut par exemple être exercé par un juge sur une loi ou sur tout acte administratif (décret, etc.). Les juges déclarant la loi contraire à la norme font prévaloir sur elle la norme issue du traité, la loi, ou la partie de la loi, concernée n'est pas à proprement parler abrogée mais elle est rendue sans effets.

# L'obligation vaccinale viole

- ▶ La Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme (CEDH)
- ▶ La Convention d'Oviedo
- ▶ La Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne
- ▶ La DIRECTIVE 2001/20/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 avril 2001
- ▶ La DIRECTIVE 2001/83/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 novembre 2001
- ▶ Le RÈGLEMENT (CE) No 507/2006 DE LA COMMISSION du 29 mars 2006
- ▶ Le RÈGLEMENT (UE) 2021/953 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 juin 2021
- ▶ La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
- ▶ Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- ▶ Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- ▶ La Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme
- ▶ La Déclaration d'Helsinki

# Qu'attendre du conseil d'état ?

- ▶ Annulation ou suspension de l'obligation vaccinale contre la COVID
  - ▶ Conséquence: Reprise du travail pour les employés, les indépendants et les libéraux concernés
- ▶ En cas de refus
  - ▶ Rien n'est perdu
- ▶ Quelle que soit la décision du Conseil d'état, nous irons devant les juridictions internationales



Pourquoi aller  
devant les  
juridictions  
internationale?

PLUS JAMAIS ÇA !



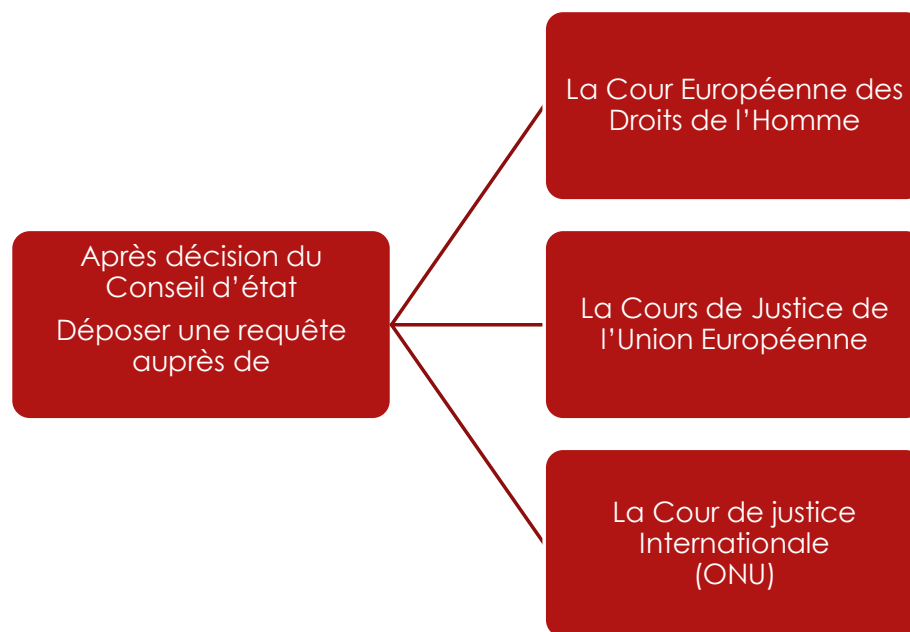
# Plusieurs personnes dans chaque cour de juridiction internationale

Plus nous serons, plus nous aurons de poids, plus nous augmentons nos chances de rétablir nos droits fondamentaux

# Pourquoi aller dans plusieurs juridictions internationale ?

- ▶ La France est soumise à des engagements auprès :
  - ▶ Du Conseil de l'Europe (CE)
    - ▶ Texte fondamental: Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales
    - ▶ Tribunal: Cour Européenne des Droits de l'Homme
  - ▶ De l'Union Européenne (UE)
    - ▶ Texte fondamental: Charte des Droits fondamentaux de l'Union Européenne
    - ▶ Tribunal: Cour de Justice de l'Union Européenne
  - ▶ De l'Organisation des Nations Unies (ONU)
    - ▶ Texte fondamental: Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
    - ▶ Tribunal: Cour internationale de Justice

## Etape 2: juridictions internationales



# Juridictions internationales

ET TEXTES À FAIRE VALOIR

# Cour Européenne des Droits de l'Homme

- ▶ Est la cour de justice du Conseil de l'Europe
- ▶ Textes:
  - ▶ Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Droits Fondamentaux (ou Convention Européenne des Droits de l'Homme, CEDH)
  - ▶ Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (ou Convention d'Oviedo)

# Cour de Justice de l'UE

- ▶ Est la cour de justice de l'Union Européenne
- ▶ Textes:
  - ▶ Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne
  - ▶ DIRECTIVE 2001/20/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 avril, 2001 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à l'application de bonnes pratiques cliniques dans la conduite d'essais cliniques de médicaments à usage humain
  - ▶ DIRECTIVE 2001/83/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 novembre 2001 instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain
  - ▶ RÈGLEMENT (CE) No 507/2006 DE LA COMMISSION du 29 mars 2006 relatif à l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle de médicaments à usage humain relevant du règlement (CE) no 726/2004 du Parlement européen et du Conseil
  - ▶ RÈGLEMENT (UE) 2021/953 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 juin 2021 relatif à un cadre pour la délivrance, la vérification et l'acceptation de certificats COVID-19 interopérables de vaccination, de test et de rétablissement (certificat COVID numérique de l'UE) afin de faciliter la libre circulation pendant la pandémie de COVID-19

# Cour internationale de justice

- ▶ Est la cour de justice principale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- ▶ Textes :
  - ▶ Charte des Nations Unies
  - ▶ Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
    - ▶ Pacte international relatif aux droits civils et politiques
    - ▶ Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
    - ▶ Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme
    - ▶ Déclaration d'Helsinki



# Vue complète du projet

## Etape 1: Juridiction Française, Conseil d'état

Référé liberté  
ET  
Référé suspension suivi d'un recours en annulation

## Etape 2: Juridictions internationales

- Cour Européenne des Droits de l'Homme
- Cour de Justice de l'Union Européenne
- Cour Internationale de Justice de l'ONU

# Qui peut rejoindre les actions

- ▶ Les référés devant le Conseil d'état
  - ▶ Toute personne concernée par la vaccination obligatoire
    - ▶ Personne physique
      - ▶ Soignant, urgentiste, sanitaire, etc...
    - ▶ Personne morale
      - ▶ Obligée de suspendre ou de renvoyer un ou plusieurs employés
- ▶ Les requêtes devant les juridictions internationales
  - ▶ Toute les personnes ayant pris part aux référés devant le Conseil d'état

# Prix de l'étape 1

- ▶ Rejoindre l'étape 1 à tout moment (référés en Conseil d'état):
  - ▶ Forfait COVID : €900.- par personne physique
  - ▶ Forfait COVID : €3000.- par personne morale
- ▶ Inclus:
  - ▶ Frais administratifs
  - ▶ Frais d'avocat

Note: honoraires courants = €6000.-

## Prix de l'étape 2

- ▶ Cour Européenne des Droits de l'Homme (CE): budget à définir
- ▶ Cour Européenne de Justice (UE): budget à définir
- ▶ Cour internationale de justice (ONU): budget à définir
- ▶ Financement :
  - ▶ Par une ou plusieurs cagnottes
  - ▶ Par des dons
  - ▶ Au travers d'associations et / ou de collectifs partenaires
  - ▶ Participation des clients

# Comment rejoindre l'action ?

- ▶ S'inscrire sur [www. https://www.fortabat-labatut.com/covid-vos-droits](https://www.fortabat-labatut.com/covid-vos-droits)
- ▶ Pour les personnes physiques, envoyer par email :
  - ▶ Copie de la carte d'identité ou du passeport
  - ▶ Attestation de domicile
  - ▶ Preuve du métier exercé (contrat de travail ou dernière fiche de salaire)
- ▶ Pour les personnes morales, envoyer par email :
  - ▶ Extraits K-BIS de mois de 3 mois
  - ▶ Avis de situation de l'entreprise au répertoire SIRENE
  - ▶ Attestation fiscale justifiant de la régularité de la situation de votre entreprise (impôt entreprise, TVA)
- ▶ Adresse email : [contact-covid@fortabat-labatut.com](mailto:contact-covid@fortabat-labatut.com)



# Les avocats

EN CHARGE DES DOSSIERS

# Philippe Fortabat-Labatut



- ▶ Docteur en Droit
- ▶ Titulaire un Doctorat ès-Lettres, et d'une Licence d'Anglais
- ▶ Diplômé de l'Université anglaise de Cambridge et de l'Université espagnole de Salamanca
- ▶ Ancien Elève de l'Ecole Nationale des Brigades des Douanes, il a exercé dans la Branche de la Surveillance pendant plus de 10 années, puis a été Auditeur l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN)
- ▶ Avocat au barreau de Paris depuis 1993
- ▶ Avocat en Espagne, à San Sebastian (Pays Basque) depuis 2004, et à Pamplona (Pampelune) en Navarre espagnole, depuis 2011

# Dossiers sensibles et médiatiques

- ▶ Mise en examen de J. Chirac, J-P. Raffarin et D. Mattei pour crime contre l'humanité par l'obligation vaccinale
- ▶ Défense de deux Députés français : Jean LASSALLE et Philippe FOLLIOU
- ▶ Défense d'un Ancien Chef d'Etat français
- ▶ Défense de Jacques MEDECIN Ancien Ministre Français, réfugié en Amérique Latine
- ▶ Défense des Victimes des "Ecoutes Téléphoniques de l'Elysée" sous le Président MITTERAND
- ▶ Défense des Membres du Gouvernement Provisoire de la Monarchie dissout par Décision de Justice
- ▶ Défense de l'Association "Touche pas à mon Canton"
- ▶ Défense de la Famille de l'Empereur de Centrafrique, Jean-Bedel BOKASSA
- ▶ Défense de la famille du Président du Zaïre (République Démocratique du Congo), Joseph MOBUTU
- ▶ Défense du Blogueur Benoit ILLASSA contre le Président en exercice du Bénin, Boni YAYI
- ▶ Affaire des Orthodoxes Roumains de France



# Nassima Ferchiche



- ▶ Docteur en droit public
- ▶ Droit des libertés fondamentales
- ▶ Droit de l'urbanisme
- ▶ Droit des contrats
- ▶ Droit immobilier
- ▶ Droit de la famille

# Dossiers sensibles et médiatiques

- ▶ A gagné contre la ville de Marseille devant le conseil d'état dans l'affaire des classes maternelles fermées (2020)
- ▶ Référé suspension Grande Mosquée de Marseille

# Contacts

## Me Fortabat-Labatut

Avocat FORTABAT LABATUT

6, Villa Belliard

75018 Paris

FRANCE

Téléphone: +33188610148

Email: [fortabat-labatut@wanadoo.fr](mailto:fortabat-labatut@wanadoo.fr)

## Me Ferchiche

Cabinet FERCHICHE NASSIMA

52 Rue de Rome

13001 MARSEILLE

France

Téléphone: +33782411960

Email: [nferchiche.avocat@gmx.fr](mailto:nferchiche.avocat@gmx.fr)



# Ce qui nous rassemble

EST PLUS FORT QUE CE QUI NOUS DIVISE